

# Alerte à la fausse « Mise en conformité RGPD »

✘	Alerte à la fausse « Mise en conformité RGPD »
---	--

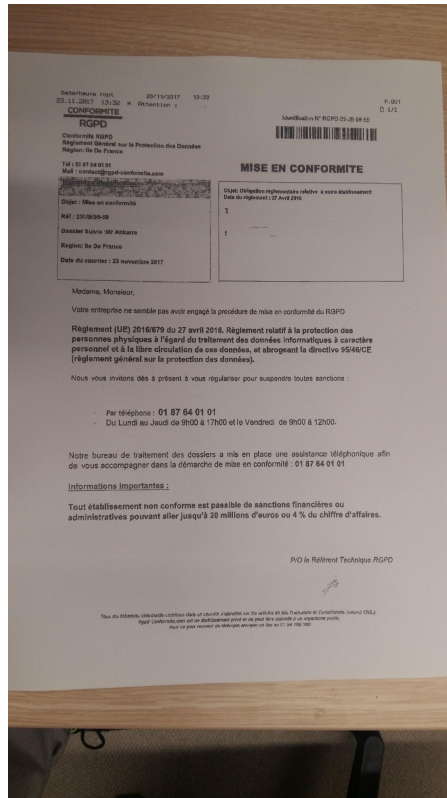
---

Des entreprises ont reçu par fax et par téléphone, en particulier ces derniers jours, des messages pour une « mise en conformité » avec le règlement européen sur la protection des données personnelles (dit « RGPD »). Le message, alarmiste et pouvant faire penser à une mise en demeure administrative, insiste sur les sanctions financières encourues.

Ces messages peuvent avoir pour but de vous faire appeler un numéro de téléphone surtaxé, de vous faire signer un engagement frauduleux pour une « mise en conformité Informatique et Libertés (ou RGPD) » ou de collecter des informations sur votre organisation pour préparer une escroquerie ou une attaque informatique.

La CNIL n'est, bien entendu, pas à l'origine de ces messages.

**N'y répondez pas ! En cas de doute, vous pouvez contacter la vraie CNIL au 01 53 73 22 22.**



Exemple de courrier RGPD frauduleux

- Ne répondez pas à cette sollicitation ;
- En cas de doute, contactez la CNIL au 01 53 73 22 22 ;
- Signalez cette arnaque au 0 811 02 02 17 ou sur le site [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr) ;
- Consulter le site de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) [www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr) ;
- Consulter le site du centre gouvernemental de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques CERT-FR [www.cert.ssi.gouv.fr](http://www.cert.ssi.gouv.fr) ;
- Informez votre hiérarchie ;
- Déposez plainte si vous le souhaitez auprès des services de police ou de gendarmerie ou faite une déclaration directement sur le site de pré-plainte en ligne <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr> ;
- Restez vigilant.

#### LE NET EXPERT

- MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL
- AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE de vos traitements
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
- SUIVI de l'évolution de vos traitements
- FORMATIONS / SENSIBILISATION :
  - CYBERCRIMINALITÉ
  - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
    - AU RGPD
    - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
  - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
  - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
  - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
  - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
  - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
  - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en Cybercriminalité, Recherche de preuves et en Protection des données personnelles. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).



Réagissez à cet article

Source : *Vigilance – « Mise en conformité RGPD »* | CNIL